

Paris La Défense, le 27 janvier 2021

Ressources Humaines
Elior accélère ses engagements en faveur de la diversité des équipes avec la signature de la charte mondiale des Nations Unies sur les principes d'autonomisation des femmes

À l'occasion de la signature de la « Charte des principes d'autonomisation des femmes WEP » (Women's Empowerment Principles) par Philippe Guillemot, Directeur Général du groupe Elior, Elior réaffirme son engagement en faveur de la diversité Hommes/Femmes à tous les niveaux de l'entreprise. Elior rejoint ainsi la communauté des plus de 4000 entreprises engagées dans le développement et le partage de bonnes pratiques autour des sept principes des WEP visant à promouvoir l'égalité des genres en entreprise.

Les 7 principes d'autonomisation des femmes :

1. Leadership d'entreprise de haut niveau
2. Traiter équitablement toutes les femmes et tous les hommes au travail sans discrimination
3. Santé, bien-être et sécurité des employés
4. Education et formation pour l'avancement professionnelle
5. Développement d'entreprise, chaîne d'approvisionnement et pratiques marketing
6. Initiatives communautaires et plaidoyer
7. Mesure et rapport

« Chez Elior, nous sommes profondément convaincus que notre capacité à développer la diversité et l'inclusion est primordiale pour attirer et fidéliser les talents, innover, être performants et ainsi façonner le monde de demain. C'est la raison pour laquelle, avec l'ensemble de l'équipe de management, je me suis engagé à déployer ce programme à tous les niveaux de l'entreprise pour garantir à chacun une chance égale de réussir professionnellement dans tous nos métiers partout dans le monde », souligne **Philippe Guillemot, Directeur Général du groupe Elior.**

L'équipe projet et le comité de gouvernance dédiés à la diversité ont défini des objectifs visant à augmenter le pourcentage des femmes dans plusieurs fonctions clés de l'entreprise et à garantir l'égalité professionnelle. Pour atteindre ces objectifs, Elior s'est engagé dans le déploiement d'un vaste plan d'action couvrant les domaines du recrutement, de la gestion de carrières, de la formation, de la communication interne et des conditions de travail et de rémunération.

L'adhésion aux principes WEP de l'ONU témoigne de la volonté d'Elior de développer la diversité des équipes à tous les niveaux de l'organisation et à garantir une culture inclusive et respectueuse pour l'ensemble de nos 105 000 collaborateurs et collaboratrices dans nos 22 700 établissements de restauration et de services dans le monde.

À propos d'Elior Group

Créé en 1991, Elior Group est un des leaders mondiaux de la restauration collective et des services, et une référence dans le monde de l'entreprise, de l'enseignement, de la santé et des loisirs. En s'appuyant sur des positions solides dans 6 pays, le Groupe a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 3 967 millions d'euros.

Ses 105 000 collaborateurs et collaboratrices nourrissent chaque jour plus de 4 millions de personnes dans 22 700 restaurants sur trois continents, et assurent des prestations de services dans 2 300 sites en France.

Le Groupe s'appuie sur un modèle économique construit autour de l'innovation et la responsabilité sociétale. Depuis 2004, Elior Group est adhérent au Global Compact des Nations unies, dont il a atteint le niveau advanced en 2015.

Pour plus de renseignements : <http://www.eliorgroup.com> / Elior Group sur Twitter : @Elior_Group

Contacts presse

Thibault Joseph – thibault.joseph@eliorgroup.com / +33 (0)1 71 06 70 57 ou +33 (0)6 23 00 16 93

Amélie Zorga - amelie.zorga@eliorgroup.com / +33 (0)1 71 06 70 56 ou +33 (0)7 63 75 81 98

À propos des WEP

Les principes d'autonomisation des femmes (WEP) sont un ensemble de principes offrant des conseils aux entreprises sur la manière de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur le lieu de travail, sur le marché et dans la communauté. Établis par le Pacte mondial des Nations Unies et ONU Femmes, les WEP sont éclairés par les normes internationales du travail et des droits humains et fondés sur la reconnaissance que les entreprises ont un intérêt et une responsabilité pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Les WEP sont le principal moyen de mise en œuvre par les entreprises des dimensions de l'égalité des sexes du programme 2030 et des objectifs de développement durable des Nations Unies. En rejoignant la communauté WEP, le PDG signale son engagement envers ce programme au plus haut niveau de l'entreprise et à travailler en collaboration dans des réseaux multipartites pour favoriser des pratiques commerciales qui autonomisent les femmes. Celles-ci incluent un salaire égal pour un travail de valeur égale, des pratiques de chaîne d'approvisionnement sensibles au genre et une tolérance zéro contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

Pour plus de renseignements : <https://www.weeps.org/about> / @WEPPrinciples